

## **SPLASH - ÉPISODE 25**

### **“Comment les trolls rançonnent-ils notre système de brevets ?”**

#### **GENÉRIQUE**

##### **ETIENNE**

Bienvenue dans Splash, le podcast qui jette un pavé dans la mare de l'économie. Je suis Etienne Tabbagh, professeur d'économie à Marseille, et deux fois par mois, je m'attaque franco, avec ma consœur Laureen Melka, professeur à Lille, à des questions économiques qui dérangent. Ici, pas de théories fumeuses. On part à la rencontre des individus qui font l'économie contemporaine.

Bref, cette émission, c'est comme les gabians à Marseille, on n'est pas du genre à lâcher notre proie, surtout quand on commence une enquête. Bonjour Laureen !

##### **LAUREEN**

**Bonjour Etienne ! Juste une précision peux-tu préciser ce qu'est le Gabian pour nos auditeurs ?**

##### **ETIENNE**

C'est tout simplement le nom occitan pour désigner nos goélands. Et ceux de Marseille, quand ils trouvent une source de nourriture dans une poubelle, ou dans une décharge, ils s'acharnent jusqu'à la dernière miette. Un peu comme des trolls sur internet, vous savez ? Ces individus souvent anonymes qui laissent des messages provocateurs, voire franchement haineux sur les réseaux sociaux. Dans le seul but de créer de la controverse, et de vous faire enrager. Et bien ces petits êtres malfaisants ne sévissent pas seulement sur la toile, mais ils peuvent prendre des formes bien concrètes et nuire gravement à l'économie. D'où la question du jour :

#### **VIRGULE-TITRE**

**Qui sont les trolls, et comment rançonnent-ils notre système des brevets ?**

#### **#o VIRGULE-SON**

Rire de vilain, ou rire de hyène

**ETIENNE**

Juste pour commencer, Laureen, une petite question. Selon toi, quels pourraient être les pires trolls en économie ?

**LAUREEN**

Alors là tu me prends de court... attend les trolls c'est des petits démons malicieux au départ... donc ce serait plutôt des petites boîtes, genre petites entreprises, oui mais non, il faut une force de frappe financière parce que bon un troll en économie, c'est quoi ? Une entreprise qui détourne des brevets, c'est bien ça ?

Franchement, aucune idée... des entreprises spécialisées dans les logiciels ?

**ETIENNE**

Il y a une dimension importante dans la notion de "troll", c'est le fait de s'acharner sur quelqu'un dans le but, soit de lui causer des torts, soit en économie de lui soutirer de l'argent. Et on peut tous donner quelques exemples de ce genre, mais c'est de l'arnaque à petite échelle.

Là, ce dont je veux vous parler, c'est du trolling de très grande échelle. Quelque chose de parfaitement légal, mais de bien vicieux. En détournant un système pourtant essentiel de nos économies, les brevets d'invention.

**#1 VIRGULE-SON**

[https://www.youtube.com/watch?v=i\\_6hDCkCx14](https://www.youtube.com/watch?v=i_6hDCkCx14)

**LAUREEN**

Attends, parce que c'est possible de détourner le système des brevets d'invention ?

**ETIENNE**

Bien sûr, il faut juste avoir un esprit malin, ou mal tourné, ça dépend du point de vue. Et ces "trolls de brevets" (c'est vraiment comme ça qu'on les appelle, ou "patent troll" en anglais), ils sont capables de détourner des milliards de dollars. Jusqu'à 500 milliards de dollars

en 20 ans pour le seul pays des Etats-Unis, de 1990 à 2010, selon un article de l'économiste Jamal-Eddine Azzam, paru dans le Monde en mai 2018. Et les choses ne font qu'empirer d'année en année. On a pour l'instant encore énormément de mal à contrer ces trolls de brevets.

## **#2 VIRGULE-SON**

Les envahisseurs des Inconnus, de 0:52 à 1:02

<https://www.youtube.com/watch?v=dKQZfn4WD4&t=212s>

## **LAUREEN**

Alors tout d'abord, commençons par expliquer ce qu'est un brevet d'invention. Le brevet est un titre de propriété exclusif sur une invention technique. En France, elle est accordée à une personne ou une entreprise par l'INPI, c'est-à-dire l'Institut National de la Propriété Industrielle. Pour une durée, en général, de 20 ans. Ce qui lui fournit un droit d'exploitation, mais surtout le droit d'interdire à toute autre personne d'exploiter ce même brevet, et de rentabiliser ainsi les coûts importants de recherche et développement de l'inventeur...

## **ETIENNE**

Et c'est un point très important, car ça permet au détenteur du brevet de pouvoir exploiter son brevet sans être concurrencé. Ce qui lui assure un monopole pendant quelques temps. Il peut donc mettre des prix plus élevés sur le bien en question, et encaisser des profits confortables. C'est une incitation financière à investir dans la technologie, et donc d'une manière générale à faire avancer le progrès technique.

## **LAUREEN**

Ça, c'est le modèle standard. Mais les utilisations de brevets par les entreprises se sont diversifiées dernièrement.

## **ETIENNE**

Exactement. Et pour en parler, j'ai contacté par Skype un spécialiste en la matière, Julien Pénin. Il est économiste,

enseignant chercheur à l'université de Strasbourg. Il nous détaille les différentes utilisations économiques d'un brevet.

## **1 JULIEN PÉNIN**

9:18

Il existe aujourd'hui bien d'autres manières de valoriser ces brevets. En ce sens-là, on parle aujourd'hui d'utilisation stratégique des brevets. Par exemple, il y a des entreprises aujourd'hui qui vont développer des inventions, et qui ne vont pas ensuite les industrialiser elles-mêmes, elles vont accorder des licences. Ça, c'est par exemple le modèle d'affaires d'une start up, qui va développer une invention, des connaissances, et qui va ensuite, plutôt que de devenir une entreprise industrielle, et de vendre des produits industriels, elle va décider directement de vendre sa technologie à travers un système de licence, qui va permettre aussi de générer de l'argent. Il y a d'autres utilisations possibles. Le brevet joue un rôle notamment de signalement, parce qu'il faut savoir que les brevets sont publiés. Donc quand une entreprise dépose un brevet, le brevet va être publié sur une base de données qui est mise en ligne. Et donc les bases de données de brevet sont aujourd'hui utilisées dans des logiques d'intelligence économique, de veille technologique. Et ça va permettre éventuellement à des entreprises de trouver des partenaires, ça va permettre à des entreprises de trouver des investisseurs, ce genre de choses, donc c'est aussi un outil qui permet de se signaler.

## **ETIENNE**

Un brevet, c'est comme tout titre de propriété. On peut l'utiliser pour soi, ou le vendre ou encore le louer à d'autres. C'est ce qui se fait de plus en plus par exemple dans le secteur pharmaceutique. Certaines start up se spécialisent dans l'invention de nouvelles molécules ou de nouvelles procédures de soin. Et elles vendent ou louent leur brevet à des laboratoires pharmaceutiques qui, elles, ont des moyens financiers bien plus élevés, pour passer toutes les étapes administratives de mise sur

marché d'un nouveau médicament, et pour le produire ensuite à grande échelle.

### **LAUREEN**

Donc c'est une sorte de division du travail, entre ceux qui inventent, et ceux qui produisent.

### **ETIENNE**

Exactement. Et on retrouve cette organisation dans de plus en plus de secteurs. Ce qui suppose de mettre en lien les inventeurs, ceux qui ont des brevets, et les potentiels exploitants, ceux qui pourraient être intéressés par ces brevets. Donc s'est créé un marché de mise en relation des uns et des autres, avec l'émergence d'intermédiaires, ce sont des courtiers en propriété industrielle.

### **LAUREEN**

Un peu comme des agents immobiliers, qui font le lien entre offre et demande, que ce soit pour des ventes ou des locations de biens immobiliers.

### **ETIENNE**

Voilà. Au final, ces entreprises sont utiles pour faciliter les transferts de technologie entre entreprises. Mais certaines d'entre elles vont détecter une faille dans le système et se transformer en troll pour leur propre bénéfice.

### **#3 VIRGULE-SON**

Les inconnus, de 8:42 à 8:50

<https://www.youtube.com/watch?v=N7xWoowFrQs&t=11s>

### **ETIENNE**

Alors comment détourner le système à son propre compte. Étape numéro 1 : récupérer et acheter des brevets.

### **2 JULIEN PÉNIN**

16:00

Les trolls, dans la quasi-totalité des situations, ne vont **rien** inventer eux-mêmes. Les trolls, on l'a dit, ce sont

des sociétés essentiellement composés de juristes, spécialisés en litiges, etc. Il n'y a pas d'ingénieurs, pas de chercheurs. Ils ne vont pas eux-mêmes déposer des brevets. Ce que fait le troll en premier ressort, il va falloir qu'il achète des brevets. Y a un vrai marché secondaire aujourd'hui des brevets.

**ETIENNE**

Il faut dire que ce ne sont pas les brevets qui manquent dans le monde. Tous les ans, on estime qu'il y aurait 600 000 nouveaux brevets aux Etats-Unis. Et même jusqu'à 1 million de nouveaux brevets en Chine en 2017 selon Julien Pénin. Ce qui fait au total des millions de brevets en vigueur et en circulation dans le monde.

**3 JULIEN PÉNIN**

17:35

Cette situation fait que ce n'est pas très difficile de s'approvisionner. En particulier lorsqu'une entreprise est en difficulté financière, lorsqu'une entreprise est en situation de faillite et doit être liquidée, et bien le liquidateur est très souvent ravi de pouvoir céder les titres de propriété intellectuelle qui ne maîtrisent pas forcément très bien. Donc là, il y a des sources d'approvisionnement extrêmement simple pour les trolls. Donc la première stratégie est de se constituer un portefeuille de brevets, ce qui ne va pas forcément lui coûter très cher. Il y a tellement de brevets qu'aujourd'hui racheter des brevets, ça peut se faire pour quelques milliers de dizaines d'euros pour obtenir des brevets.

**ETIENNE**

C'est un peu une stratégie de hyène.

**LAUREEN**

De hyène ? Tu veux dire, l'animal ?

**ETIENNE**

Oui, oui, et quand elles chassent, elles isolent leurs proies les plus faibles pour ensuite les attaquer.

#### **#4 VIRGULE-SON**

Extrait d'un gnou attaqué, dans le docu suivant (de 5:41 à 5:52) :

<https://www.youtube.com/watch?v=tgP8gGVZyKw>

#### **ETIENNE**

Bref, les trolls achètent des brevets à bas prix auprès d'entreprises en liquidation, car ces entreprises sont prêtes à vendre leurs titres de propriété pour récupérer du cash. Et avec un peu de chance, et aussi beaucoup de recherche bien sûr, ces trolls vont peut-être réussir à mettre la main sur un brevet en réalité déjà utilisé par une autre entreprise.

#### **LAUREEN**

Mais ces autres entreprises ne savent pas qu'elles utilisent une technologie déjà brevetée ?

#### **ETIENNE**

Pas toujours, car il y a des millions de brevets en circulation, et c'est parfois très difficile de se retrouver dans ce maquis. Julien Pénin prend un exemple concret.

#### **4 JULIEN PÉNIN**

31:13

Si vous prenez par exemple le secteur de la téléphonie, un téléphone portable aujourd'hui de dernière génération. A l'intérieur, il y a plusieurs centaines de milliers de brevets. Dans un téléphone aujourd'hui, il y a plusieurs centaines de milliers de brevets. Tout est breveté, il y a des logiciels, des systèmes de cryptage, y a des techniques d'analyse de données. Tout est breveté dans un téléphone. Donc imaginez un industriel de la téléphonie. Et bien évidemment, il ne peut pas se repérer dans ce qu'on appelle ce maquis de brevets.

#### **ETIENNE**

Les trolls entretiennent même cette confusion, en restant très secrètes sur les brevets qu'elles possèdent, c'est l'étape numéro 2 de la stratégie. Et ensuite, ils attendent.. tranquillement.. tapis dans l'ombre. Ils attendent que des entreprises commencent à produire

des biens en utilisant sans le savoir une technologie dont le brevet leur appartient. Et c'est à ce moment-là, étape numéro 3, que le troll attaque.

#### **#6 VIRGULE-SON**

de 3:48 à 3:58

<https://www.youtube.com/watch?v=c2hx9SPT9lQ&t=97s>

#### **5 JULIEN PÉNIN**

14:52

Alors que l'industriel qui est déjà contrefacteur, l'industriel qui a déjà commencé à produire et à contrefaire un brevet, et bien là il est dans une situation de négociation très défavorable, parce que c'est très compliqué pour lui de retourner en arrière et de faire autre chose, il a déjà engagé une production, il est déjà contrefacteur. L'objectif des trolls, c'est vraiment de provoquer ces situations-là, qui sont des situations qu'on appelle dans la profession des situations de hold up. On va essayer de provoquer le hold up, provoquer la contrefaçon pour que l'industriel soit dans une situation de négociation très défavorable, et pour finalement qu'il accepte de payer des royalties qui sont très exagérées par rapport à la valeur de la technologie.

#### **#7 VIRGULE-SON**

Rire démoniaque. de 8:12 à 8:15

<https://www.youtube.com/watch?v=FMYmZxVSims>  
ou le rire dans le clip Thriller de Michael Jackson.

#### **ETIENNE**

Première cible des trolls : les industriels qui ont déjà engagé des ressources importantes pour commencer à produire, et à utiliser sans le savoir une technologie brevetée.

Deuxième cible de ces trolls : les entreprises avec un faible service juridique, et qui n'ont pas les moyens humains et financiers de faire face à un procès pour contrefaçon. Elles aussi se retrouvent dans une position très défavorable pour négocier quoi que ce soit, et

préfèrent payer à la fin les fortes sommes exigées par le troll.

#### **#8 VIRGULE-SON**

Les Inconnus, de 2:02 à 2:09

<https://www.youtube.com/watch?v=LYUzklRmSjI>

#### **6 JULIEN PÉNIN**

18:33

L'objectif du troll, c'est surtout de générer un maximum de nuisances, pour pouvoir transiger très rapidement. On a eu des affaires où les trolls ont utilisé des brevets qui étaient des brevets qui, limite, n'auraient pas dû être délivrés, l'Office des Brevets avait commis des erreurs. Et pour autant, le troll a tellement harcelé l'entreprise industrielle, que plutôt d'aller au bout du procès, l'industriel a accepté de payer le troll. C'est le principe quelque part du racket. C'est vraiment le principe du racket. Il faut juste que l'autre accepte de payer. C'est tout à fait paradoxal, mais le modèle du troll est compatible avec des brevets qui ne sont pas de très bonne qualité, qui n'ont pas une valeur économique importante.

#### **LAUREEN**

Donc parfois, le conflit ne va pas même pas jusqu'au bout du procès ? C'est-à-dire que le troll obtient un arrangement avant même la décision du juge ?

#### **ETIENNE**

C'est même très souvent le cas, notamment aux Etats-Unis. Car les trolls exploitent le système judiciaire américain, qui facilite ce genre d'arrangements. Et ils ont importé cette façon de faire en Europe, en s'adaptant à nos juridictions.

#### **#9 VIRGULE-SON**

Son judiciaire, ou un "objection votre honneur"

#### **7 JULIEN PÉNIN**

22:01

C'est très très rare que les litiges impliquant des trolls aillent jusqu'au bout du procès. A nouveau, l'objectif d'un

troll, c'est vraiment de transiger à l'amiable. C'est vraiment de transiger à l'amiable. Et quand on a une transaction à l'amiable, on n'a pas de statistiques officielles sur le litige qui était impliqué, etc. Donc tout se fait vraiment sous la manche. Ça, c'est une première explication. Et une deuxième explication, c'est que le troll, son objectif, c'est vraiment de rester caché le plus possible. Le modèle d'affaires du troll, c'est vraiment de rester sous les radars, parce qu'un troll qui est trop visible, évidemment, il n'y a plus d'effets de surprise, les gens sont préparés. L'objectif, c'est de rester sous les radars. Typiquement un troll, lorsqu'il a connu une affaire, va disparaître. L'entreprise va être liquidée, l'entreprise va changer de nom. Et on va passer à autre chose. C'est vraiment un monde qui est extrêmement secret. On n'a pas de statistiques très précises.

#### **LAUREEN**

Donc en fait, on ne connaît pas très bien les trolls. Et tu n'as pas été capable de prendre contact avec l'un d'entre eux ?

#### **ETIENNE**

Et bien non. Même les économistes connaissent très peu ces entreprises. Il est impossible de les rencontrer, de leur téléphoner, de les interviewer. Ils cherchent à rester le plus anonyme possible. Et donc personne n'en parle, ni dans les médias, ni ailleurs.

#### **#10 VIRGULE-SON**

Les Inconnus, soit la musique de 1:59 à 2:07, soit de 2:39 à 2:57, j'ai une préférence pour la deuxième proposition.  
<https://www.youtube.com/watch?v=dKQZfin4WD4>

#### **ETIENNE**

Tout ce qu'on peut savoir, c'est ce que les entreprises victimes déclarent. Et c'est ainsi qu'on sait que des dizaines de milliers d'entreprises américaines ont été rackettées par ces trolls. Phénomène qui existe également en Europe.

Alors, moi, J'aurais bien voulu également interviewer une firme française qui a été ciblée par ces trolls, elles

existent, je pourrais vous donner des noms, mais là aussi, je me suis heurté à un mur. Elles préfèrent rester très discrètes et refusent d'en faire état.

**LAUREEN**

Mais pourquoi ?

**ETIENNE**

Je ne sais pas trop. Pour ne pas toucher à leur réputation, ou ne pas révéler les sommes qu'elles ont dû payer. Au bout d'un moment, cette enquête est vite devenue bien frustrante, à envoyer des mails sans espoir de réponse, à essayer un certain nombre de refus poli au téléphone. Ces saloperies de trolls méritent vraiment leur réputation.

**ETIENNE**

Elles ont surtout un degré de nuisance très élevé.

**8 JULIEN PÉNIN**

25:59

Y a des deux niveaux. Y a un premier niveau que des auteurs américains ont cherché à quantifier. Je vous disais tout à l'heure, aujourd'hui, on situe à plusieurs dizaines de milliers d'entreprises américaines, enfin d'entreprises opérant aux Etats-Unis, c'est-à-dire des entreprises américaines, européennes, etc. Plusieurs dizaines de milliers d'entreprises ont été rackettés. Les montants, c'est des milliards de dollars qui sont en jeu. Ce qui est inquiété, c'est que ces milliards-là évidemment ne sont pas réinvestis dans l'innovation. C'est vraiment une activité de spéculation non productive. C'est des sommes qui sont pris à des industriels, des entreprises innovantes, et qui ne sont pas du tout réinjectés dans l'innovation.

**ETIENNE**

Mais ça, c'est juste la face visible de l'iceberg.

**8 BIS JULIEN PÉNIN (juste à la suite de l'extrait précédent).**

Ce qui est plus problématique aujourd'hui, ce qu'on voit moins, ce qui est difficile à quantifier. C'est l'effet

désincitatif sur l'industriel. Aujourd'hui, on a clairement des industriels qui nous disent : "je suis extrêmement réticent à introduire des nouveaux produits, je suis réticent à investir dans la recherche développement, parce que j'anticipe que je vais me faire racketter, et donc je suis vraiment dans une position attentiste. Je préfère investir moins et regarder. On a vraiment un effet désincitatif qui est extrêmement compliqué à quantifier, mais qui est de mon point de vue très significatif. Ça, ça peut être très embêtant à moyen terme.

### **ETIENNE**

On en arrive donc à une situation paradoxale et terrible. Les brevets étaient censés favoriser l'innovation au départ. Mais avec l'utilisation qu'en font les trolls, les entreprises sont désormais beaucoup plus frileuses à innover. Elles sont obligées de consacrer des sommes importantes pour se protéger de ces attaques, en embauchant des hordes d'avocats, en rachetant des stocks importants de brevets, etc. Et en consacrant moins d'argent pour de nouvelles innovations. Le système de brevets se retourne de fait contre l'innovation.

### **#11 VIRGULE-SON**

De 0:10 à 0:13, "on marche sur la tête"

[https://www.youtube.com/watch?v=J-BD6g\\_DEFk](https://www.youtube.com/watch?v=J-BD6g_DEFk)

### **LAUREEN**

Mais alors, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour lutter contre ces trolls ?

### **ETIENNE**

La solution la plus radicale : supprimer purement et simplement les brevets. Solution défendue par certains économistes américains dits "abolitionnistes". On aurait un monde en open source total, où toutes les idées et technologies sont accessibles à tout le monde.

### **LAUREEN**

Mouais au risque que plus personne ne veuille mettre d'argent sur la table...

**ETIENNE**

**Alors**, ce n'est pas la solution retenue par Julien Pénin :

**9 JULIEN PÉNIN**

30:21

Moi aujourd'hui, j'en arrive à la conclusion, et tous mes collègues, qu'il y a beaucoup trop de brevets dans le monde. C'est pas raisonnable, je vous disais tout à l'heure, il y a plusieurs millions de brevets en vigueur, c'est pas possible, de mon point de vue, qu'on ait tous les ans plusieurs millions d'inventions qui méritent d'être brevetés, ce serait trop beau. C'est pas du tout ce qu'on observe. Aujourd'hui, il y a une utilisation stratégique, etc. Je pense qu'il y a trop de brevets, si il y avait moins de brevets, ce serait beaucoup plus difficile pour les trolls de provoquer le hold up, et de provoquer la surprise. Puisque le nerf de la guerre, le coeur de cette affaire, c'est de provoquer cette surprise pour pouvoir racketter l'industriel. On comprend bien que s'il y avait moins de brevets, ce serait plus facile pour les industriels de se repérer, et d'anticiper.

**ETIENNE**

Il faudrait donc faire en sorte que l'INPI, l'Institut National de la Propriété Intellectuelle, ne valide que des brevets apportant de vraies innovations, de vraies ruptures technologiques. Et en produisant une information la plus claire possible sur les brevets en circulation, de façon à repérer le plus simplement possible toutes les technologies déjà brevetées.

**LAUREEN**

Tu as essayé de les contacter ? Ils en disent quoi ?

On pourrait peut-être simplement raccourcir la durée de certains brevets, dans les secteurs concernés, ou bien augmenter les taxes dues pour le maintien en vigueur du brevet, histoire de rendre la pratique du trolling moins profitable... A moins que ce soit du côté des juges et de la limite des poursuites judiciaires ou du plafonnement des dommages qu'il faille regarder...

**ETIENNE**

Ou bien qu'il faille carrément exclure certains domaines du champ de la brevetabilité... L'Allemagne et la Nouvelle-Zélande ont carrément retiré le droit de breveter des technologies comme des logiciels. Et là bas, désormais, seul le droit d'auteur protège les inventeurs ! Ou en venir à une conclusion qu'on entend assez rarement :

### **10 JULIEN PÉNIN**

31:56

On a souvent tendance, notamment du côté des politiques, à assimiler brevet et innovation. On a tendance à dire : "plus il y a de brevets, mieux c'est, parce que ça veut dire qu'il y a plus d'innovation". C'est souvent ce qu'on entend en France, les gens vont vous dire "on brevète pas assez, etc." Non, ce n'est pas forcément vrai. A priori, il n'y a pas de raison qu'il y ait cette relation entre brevets et innovation, et aujourd'hui on brevète trop. Il y a trop de brevets, il faut le dire, il faut le mettre en avant.

### **OUTRO (ETIENNE)**

Rendez vous au prochain épisode de Splash pour jeter un pavé dans la mare, rien de mieux pour se muscler les idées !

### **CREDITS**

Splash est une émission d'Etienne Tabbagh  
Co-animée avec Laureen Melka,  
produite par Nouvelles Écoutes.

Réalisée par Aurore Meyer Mahieu  
Montée et coordonnée par Marine Raut  
Mixée par Laurie Galligani

Pour vous pencher sur les études, les chiffres et références entendus dans l'épisodes, ils sont à retrouver dans la description de l'émission et sur le site de Nouvelles Écoutes en vous rendant sur la page de Splash.

Vous pouvez retrouver Splash sur twitter (Splash podcast tout attaché), et sur Instagram sous le même nom - splashpodcast sans espace.

Chers auditeurs et auditrices, n'hésitez pas, vous aussi, à nous poser des questions économiques dans les commentaires de l'émission sur Apple Podcast, et je prends toutes vos bonnes idées contre 5 étoiles ! À très vite.